

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 10 février 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 février 2021

2021 V. 17 Vœu relatif à la dénomination d'un espace public en hommage au Commandant Massoud

Le Conseil de Paris,

Considérant qu'Ahmed Chah Massoud, appelé Commandant Massoud, est né le 2 septembre 1953 en Afghanistan ;

Considérant qu'il a mené une fervente résistance du peuple afghan contre les talibans ;

Considérant qu'il a su diriger avec succès, en tant que chef de l'Alliance du Nord, le combat contre les talibans et leur régime en Afghanistan ;

Considérant qu'il a alerté la communauté internationale du danger de cette mouvance pour nos démocraties ;

Considérant qu'il a mené ce combat bien au-delà des frontières afghanes en étant un fidèle allié de la France et en alertant sur la naissance de réseaux terroristes sur notre territoire, alimentés par des filières qui attiraient certains jeunes français en Afghanistan ;

Considérant qu'il a interpellé la communauté internationale à plusieurs reprises pour qu'elle soutienne le peuple afghan en lui apportant des aides humanitaires et économiques ;

Considérant ses engagements pour faire avancer les droits humains et particulièrement ceux des femmes, dans la société afghane ;

Considérant qu'Ahmed Chah Massoud a été assassiné le 9 septembre 2001, lors d'un attentat-suicide revendiquée par l'organisation terroriste islamiste Al-Qaïda;

Considérant que le Commandant Massoud a été reconnu comme « Héros national » en Afghanistan, après la chute du régime des talibans ;

Considérant l'ensemble de son œuvre pour favoriser l'instauration d'une paix durable dans son pays ;

Considérant qu'il est reconnu comme une grande figure de la résistance à travers le monde.

Sur proposition de L'Exécutif,

Émet le vœu :

Qu'un espace public parisien soit dénommé en hommage à Ahmed Chah Massoud, appelé Commandant Massoud.